CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E191570** **VALABLE JUSQU'AU** **05/02/2027**

ÉDITÉ LE 17/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2018

Raison sociale : TCBATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/01/2025

Capital : 2 500

13 RUE PIERRE SEMARD
38150 SALAISE-SUR-SANNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE

Siret : 838 229 540 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 81 47533

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.180053

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.180053

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 06 77 74 23 15 **Fax :**

Portable : 06 77 74 23 15

Responsabilité légale :
CONJARD THIERRY PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : tcbatiment2019@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 000 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	1	27/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/09/2026 08:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.